



Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Moselle

Dernière modification le 09 novembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [03 87 36 08 27](tel:0387360827) (tel:0387360827)

Fax : [03 87 74 81 09](tel:0387748109) (tel:0387748109)

Courriel : udap.moselle@culture.gouv.fr (mailto:udap.moselle@culture.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

10-12 place Saint-Étienne
57000 Metz

Missions

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité ; contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés ; assurer la conservation des monuments historiques. Les responsables des UDAP sont en général des architectes et urbanistes de l'État (AUE) portant le titre d'architectes des bâtiments de France (ABF).

Responsable(s)

- **Chef du service, architecte des Bâtiments de France**
Guillaume LEFÈVRE